

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les premiers ministres de l'Atlantique renforcent la collaboration régionale

Sussex (N.-B.), le 16 mai 2011 – Le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique a convenu aujourd'hui d'accroître la collaboration interprovinciale au moyen de nouvelles mesures permettant d'améliorer l'efficacité et la rentabilité des services gouvernementaux, de préserver les soins de santé essentiels, et de miser sur la capacité de la région d'agir en tant que producteur d'énergie propre et durable.

Le premier ministre David Alward a accueilli ses homologues Darrell Dexter, de la Nouvelle-Écosse, Robert Ghiz, de l'Île-du-Prince-Édouard, et Kathy Dunderdale, de Terre-Neuve-et-Labrador. Ses collègues lui ont souhaité la bienvenue à sa première réunion du CPMA .

La collaboration entre les premiers ministres rappelle de façon concrète le 40^e anniversaire de la création du Conseil des premiers ministres des Maritimes (CPMM) ainsi que les initiatives permanentes du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique (CPMA). Le 25 mai 1971, les premiers ministres du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard ont fondé le CPMM dans le but d'accroître les services offerts à leur population. Au fil des ans, outre les réunions du CPPM, les premiers ministres de l'Atlantique se sont rencontrés de façon officieuse, et ils ont pris des mesures à l'échelle des trois provinces. En 2000, Terre-Neuve-et-Labrador s'est jointe aux provinces Maritimes pour constituer le CPMA, un organe visant à favoriser la collaboration régionale au Canada atlantique et l'adoption de positions communes sur des enjeux nationaux clés.

Au cours de leur rencontre, les premiers ministres se sont également penchés sur certains programmes nationaux, comme le renouvellement prochain d'importants paiements de transfert fédéral et la construction navale, et ils ont convenu qu'il faut s'occuper des besoins de la population de la région.

Collaboration régionale

Les premiers ministres s'engagent à travailler de concert afin d'améliorer les services publics dispensés à leur population tout en réduisant les chevauchements et les coûts pour les contribuables. Les achats conjoints ne constituent qu'un exemple concret des mesures que peuvent prendre les provinces en ce sens. Depuis nombre d'années, les provinces de l'Atlantique regroupent certains de leurs achats, dont les autobus scolaires et les services de messagerie, et font ainsi épargner beaucoup d'argent aux contribuables. Les premiers ministres ont demandé à tous leurs ministres de repérer des occasions possibles d'achats conjoints et d'y donner suite; ils les chargent également d'examiner la viabilité de partenariats avec les autres provinces de l'Atlantique pour ce qui est des achats communs.

Ils ont rappelé les efforts constants des sociétés des alcools de la région à réduire leurs coûts par des mesures concertées. À l'heure actuelle, elles font des appels d'offres conjoints de fret international, de l'étape du regroupement à celle de la livraison, et elles collaborent au marketing et à la promotion de la consommation responsable d'alcool. Les premiers ministres incitent les sociétés des alcools à poursuivre sur cette lancée afin d'intensifier la collaboration régionale.

Énergie

Le Canada atlantique dispose des atouts pour devenir chef de file de l'exploitation d'une énergie propre et renouvelable pour combler les besoins d'électricité des consommateurs canadiens et américains. Les premiers ministres exhortent le gouvernement fédéral de continuer à travailler avec leurs provinces afin de promouvoir des activités de développement qui révéleront le potentiel de la région en tant que producteur d'énergie renouvelable. Par l'entremise de la Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique, les provinces de l'Atlantique cherchent des moyens de mieux intégrer leurs réseaux de transport d'électricité. Des études sont en cours et elles portent sur l'intégration des réseaux, le financement de projets, les débouchés sur les marchés et la réglementation. Les premiers ministres ont reconnu l'appui du gouvernement fédéral à l'égard de l'initiative de la Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique, et ils ont hâte de prendre connaissance des conclusions des études.

Les premiers ministres ont examiné nombre de projets qui favoriseront le développement de l'énergie renouvelable dans la région et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, y compris la phase 1 de l'aménagement hydroélectrique du Bas-Churchill, l'Accord sur l'énergie de l'Île-du-Prince-Édouard, qui vise à stabiliser les prix de l'énergie dans la province, son plan d'énergie éolienne de 500 MW et le projet de câble de transport dans le détroit de Northumberland, l'entente entre Emera et Énergie Nouveau-Brunswick en vue d'examiner un lien possible pour le transport d'énergie entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, ainsi que d'autres mesures énergétiques du Nouveau-Brunswick. Dans ses premières constatations, la Commission de l'énergie du Nouveau-Brunswick a cerné des occasions possibles de collaboration régionale dans le secteur de l'énergie, et le Nouveau-Brunswick a hâte de collaborer avec ses partenaires du Canada atlantique pour exploiter ces possibilités.

Les premiers ministres ont discuté de l'occasion unique que présentent ces travaux en vue de l'intégration accrue du réseau de transport de l'énergie à l'échelle du Canada atlantique, qui servira à bâtir un réseau d'énergie renouvelable moderne, efficace et propre, lequel optimisera l'emploi et les retombées économiques pour la région.

Ils accueillent favorablement l'engagement pris par le premier ministre en campagne électorale de soutenir les projets d'énergie propre qui sont économiquement viables, qui réduiront les émissions de gaz à effet de serre et qui procureront d'importantes retombées économiques à long terme tant à la région qu'à l'ensemble du pays. Les premiers ministres appuient ces principes, qui leur permettront d'aller de l'avant avec les projets d'énergie renouvelable au Canada atlantique.

Ils invitent le gouvernement fédéral à donner suite à l'engagement pris par le premier ministre Harper pendant la campagne électorale d'accorder une garantie de prêt ou un soutien financier équivalent pour la phase 1 du projet d'aménagement du Bas-Churchill. Ils pressent également le gouvernement fédéral d'approuver la demande de l'Île-du-Prince-Édouard au titre du Fonds pour l'infrastructure verte pour le projet de câble dans le détroit de Northumberland.

Les premiers ministres prient instamment le gouvernement fédéral de continuer à travailler avec les provinces afin de promouvoir des projets qui révéleront le potentiel de la région en tant que producteur d'énergie renouvelable.

Préservation des soins de santé

Les premiers ministres ont signé aujourd'hui un protocole d'entente de collaboration afin d'assurer un accès rapide et efficace aux pontages aortocoronariens. Cette entente encadre les aiguillages afin que les patients nécessitant une telle intervention puissent avoir accès rapidement aux soins appropriés. Il s'agit là

d'un exemple éloquent de la façon dont la collaboration peut être mise à profit pour améliorer l'efficacité des soins de santé pour toute la population du Canada atlantique.

Pour assurer la durabilité des soins de santé à long terme, il faudra recourir à des programmes originaux et mettre davantage l'accent sur la promotion de la santé, la prévention des maladies et la prise en charge des maladies chroniques. Les premiers ministres ont discuté d'enjeux clés pour appuyer les soins de santé. Ils ont demandé à leurs ministres de la Santé de cerner des occasions concrètes de collaboration en vue de réaliser des économies et d'améliorer les services, et de rendre compte de leurs travaux à la prochaine réunion du CPMA.

Les premiers ministres constatent que les taux de prévalence du cancer dans la région sont parmi les plus élevés au pays. Ils appuient la recherche visant à déterminer l'incidence de la génétique, de l'environnement et du comportement sur la prévalence de certains cancers. Ils encouragent la population du Canada atlantique à participer au Partenariat de l'Atlantique pour la santé de demain – la VOIE atlantique, la plus vaste étude du genre dans l'histoire de la région.

Paiements de transfert fédéral

Les premiers ministres conviennent que le système de paiements de transfert du Canada, du gouvernement fédéral aux provinces et aux territoires, est une caractéristique déterminante du fédéralisme canadien. Toutes les administrations profitent de transferts qui préservent les soins de santé et les services sociaux essentiels, et qui permettent aux provinces et aux territoires d'offrir à la population canadienne les services auxquels elle est en droit de s'attendre. Les premiers ministres décident de travailler ensemble pour défendre un système de transferts fédéraux qui renforce la fédération canadienne tout en permettant d'atteindre les objectifs constitutionnels du Canada. Cet argument sera au cœur des discussions entourant le renouvellement d'importants paiements de transfert, dont le Transfert canadien en matière de santé (TCS), le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) et la formule de péréquation, qui prennent fin en 2014.

Non seulement les premiers ministres défendront l'importance de transferts fédéraux stables, prévisibles et d'un niveau convenable, ils feront également preuve de leadership en cherchant des solutions originales pour contrer les pressions exercées sur les coûts des soins de santé et des services sociaux.

Familles

Les premiers ministres se sont entretenus de l'importance des politiques favorables aux familles canadiennes. À leur avis, il importe que tous les gouvernements se concentrent sur l'intervention précoce, la garde des enfants, et le besoin d'améliorer les prestations de maternité et les prestations parentales prévues dans le programme d'assurance-emploi.

Construction navale

Les provinces de l'Atlantique possèdent une longue et fière tradition de construction navale. Les premiers ministres soulignent que la mesure actuelle du gouvernement fédéral visant à moderniser la flotte de la Marine et de la Garde côtière du Canada constitue une occasion historique et qu'elle pourrait redresser et consolider le secteur de la construction navale dans la région. Ils appuient l'objectivité, l'équité et la transparence du processus d'approvisionnement fédéral. Ils pressent le gouvernement fédéral d'optimiser les possibilités de nouvelle activité de construction navale au Canada atlantique dans le cadre de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale. Ils ajoutent qu'il est essentiel que les quatre provinces de l'Atlantique puissent bénéficier le plus possible des retombées des nouvelles

initiatives de construction navale, tout en admettant que des sous-entrepreneurs d'autres régions du Canada en tireront profit aussi.

Immigration

Le Canada atlantique connaît des problèmes démographiques différents des autres régions du Canada, dont le vieillissement de la population et un déclin prévu de la population. Pour relever ces défis et trouver une solution aux pénuries de main-d'œuvre qui découleront de ces deux facteurs, il importe que le Canada atlantique soit bien placé pour attirer des immigrants et les retenir. Une fois de plus, les premiers ministres prient le gouvernement fédéral de retirer le plafond imposé au Programme des candidats des provinces.

La collaboration régionale est essentielle au recrutement de travailleurs qualifiés. Depuis 2005, les représentants des quatre provinces ont collaboré avec leurs homologues fédéraux, par l'entremise de la Table démographique de l'Atlantique. Financée conjointement par le gouvernement fédéral et les quatre provinces de l'Atlantique, la Table a joué un rôle clé dans les efforts de marketing et de recrutement pour répondre aux besoins de main-d'œuvre de la région. L'accord de financement appuyant la Table viendra à échéance en janvier 2012, et les premiers ministres prient instamment le gouvernement fédéral de renouveler le protocole d'entente afin que puisse se poursuivre l'important travail amorcé pour atteindre les objectifs d'immigration du Canada atlantique.

Recherche-développement

Afin de continuer à s'épanouir et à prospérer, le Canada atlantique doit étendre sa capacité de recherche-développement qui favorisera l'innovation et créera de nouveaux emplois et stimulera la croissance économique à long terme. Au cours des deux dernières années, les quatre provinces ont investi plus de 200 millions de dollars au titre du soutien à l'innovation et à la recherche-développement. Le gouvernement fédéral est un partenaire clé de l'édification de la capacité de R-D dans les provinces de l'Atlantique. Les deux ordres de gouvernement ont des occasions de travailler en plus étroite collaboration pour veiller à ce que nos investissements collectifs en R-D soient mieux harmonisés et mieux liés aux résultats. Les premiers ministres reconnaissent que des efforts mieux dirigés s'imposent pour continuer à bâtir la capacité de R-D dans le secteur privé. Ils insistent sur le besoin de créer des programmes nationaux de soutien à la R-D qui répondent davantage aux priorités et aux forces des provinces de l'Atlantique, tout en étant mieux adaptés aux situations de la région et de chaque province.

-30-

Renseignements

Jesse Robichaud, cabinet du premier ministre, Nouveau-Brunswick 506-440-5984

Milly Brown, cabinet de la première ministre, Terre-Neuve-et-Labrador 709-729-4304

Melissa MacKinnon, cabinet du premier ministre, Nouvelle-Écosse 902-240-9077

Geoff Townsend, cabinet du premier ministre, Île-du-Prince-Édouard 902-368-4400